

Département de la Mayenne

NUILLÉ-SUR-VICOIN

Liste des Servitudes d'Utilité Publique

Mise à jour N°6	Arrêté du

Vu pour être annexé à l'arrêté du Président
du
Par délégation du Président,
La Vice-Présidente,
Christine DUBOIS

AC1 - Protection des monuments historiques

- Château de Lancheneil et ses cinq colombiers
Inscrits par arrêté du 10 décembre 1927.
Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°5 du 16 février 2023.
- Église
Inscrite par arrêté du 21 mai 1986.
Périmètre délimité des abords (PDA) créé par l'arrêté 2023/DRAC/PDA/n°5 du 16 février 2023.
- Périmètre de protection de la portion de l'Oppidum d'Entrammes

**Service concerné : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
Préfecture – Pavillon nord
16 Place Jean Moulin- 53000 – Laval**

EL3 – Halage et marchepied

- Halage et marchepied de la rivière « la Mayenne » classée voie navigable

**Service concerné : Conseil Départemental - Hôtel du département
39 rue Mazagran - BP 1429 - 53014 Laval Cedex**

I4 - Établissement de canalisations électriques

Le territoire est traversé par les lignes électriques HTB suivantes :

- Ligne 225 Kv « Laval – Beaucouzé-Corbière »
- Ligne 90 KV « Château Gontier - Laval »
- Ligne 90 KV « Astillé - Craon - Laval »

**Service concerné : RTE – Réseau de transport d'électricité
GMR ANJOU Ecoparc - ZI nord
Avenue des Fusillés - 49412 - Saumur cedex**

T5 – Servitude aéronautique de dégagement

- Protection applicable autour de l'aérodrome de Laval-Entrammes. Arrêté du 14 juin 2017 portant approbation du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Laval-Entrammes

**Service concerné : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civil Ouest
Aéroport de Brest-Bretagne
CS 20301 Guipavas
29806 Brest cedex 9**